

Bibliothèque numérique

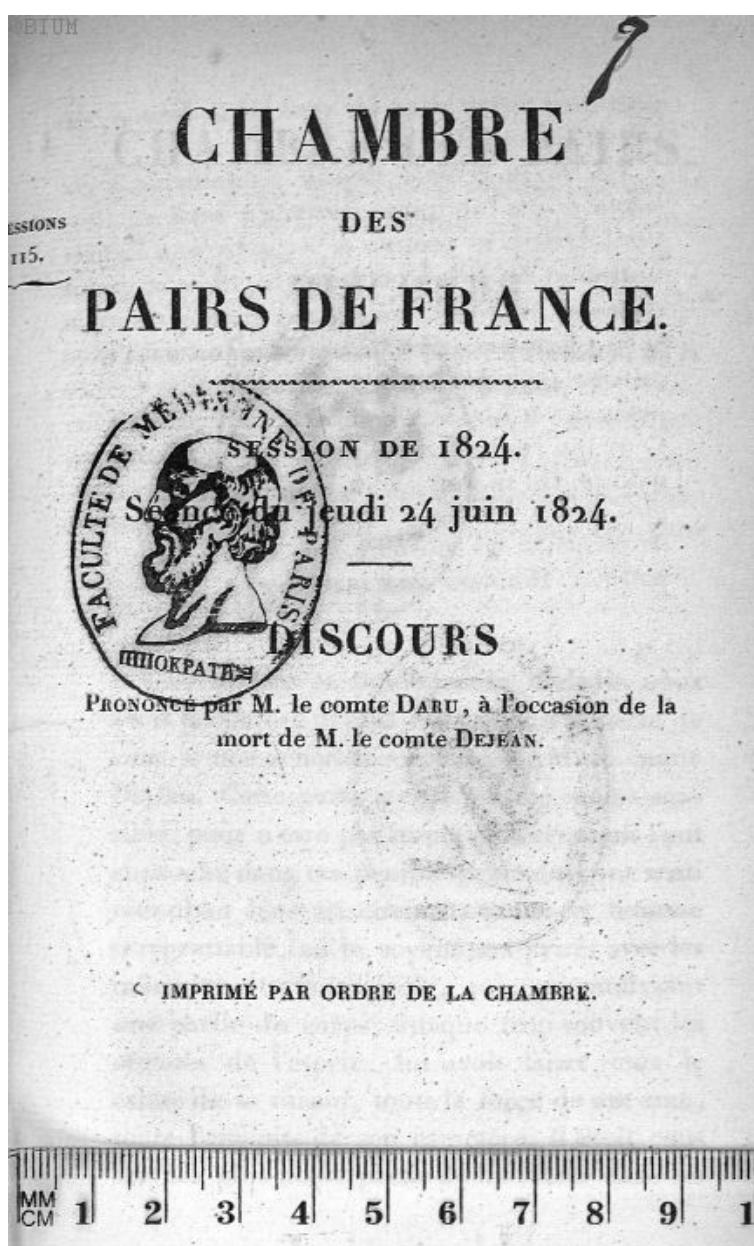
medic@

Daru. Discours prononcé par M. le comte Daru à l'occasion de la mort de M; le comte Dejean, [devant la Chambre des pairs de France, session de 1824, séance du jeudi 24 juin 1824]

[Paris], s.n., 1824.
Cote : 90945 t. 8 n° 7

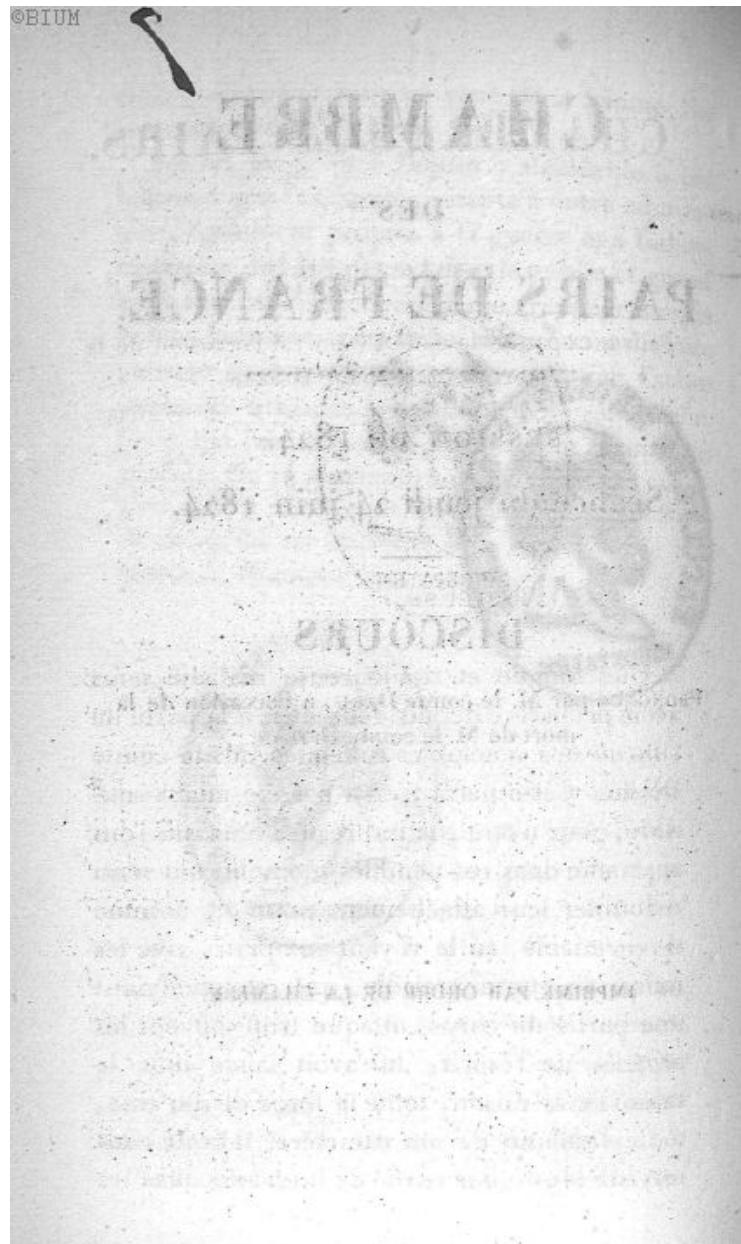


(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x08x07>



IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE.





CHAMBRE DES PAIRS.

DISCOURS

PRONONCÉ par M^e le comte DARU, à l'occasion de la mort de M^e le comte DEJEAN.



Une longue et douloureuse maladie nous avoit préparés, depuis deux ans, à la perte de l'un de nos vénérables collègues, M. le comte Dejean. Cette perte n'en a pas été moins sensible, pour n'être pas imprévue; ceux qui l'ont approché dans ces pénibles moments ont senti redoubler leur attachement pour cet homme si regrettable, en le voyant aux prises avec les infirmités. Cette maladie, qui, en paralysant une partie du corps, attaque trop souvent les organes de l'esprit, lui avoit laissé tout le calme de sa raison, toute la force de son ame, toute l'aménité de son caractère. Il avoit conservé la plus noble partie de lui-même dans les

infirmités, comme dans les illusions de la prospérité et dans les disgraces de la vie.

Nous l'avons vu à la tête des armées, dans les conseils, en mission chez l'étranger, ministre, grand'croix et grand-trésorier de la Légion-d'honneur, premier inspecteur-général du génie, sénateur, pair de France. Ce ne sont point là seulement des dignités. La plupart de ces titres désignent d'importantes fonctions : les titres d'ailleurs ne rappellent que des honneurs ; c'est aux noms qu'appartient la gloire.

M. Dejean étoit né à Castelnau-dary en 1749 ; il s'appliqua spécialement à l'étude des mathématiques, dans leurs rapports avec l'art de la fortification militaire. La guerre, qui éclata en 1792, le trouva capitaine dans ce corps savant, qui est chargé de diriger l'attaque et la défense des places ; et déjà la confiance publique l'avoit appelé à l'administration départementale de la Somme, et au commandement de la garde nationale d'Amiens. Mais il quitta ces fonctions sédentaires, pour suivre notre armée du Nord, dont la destinée fut de défendre notre frontière pendant toute une campagne, et, bientôt après, d'envahir la Belgique et de franchir sur la glace tous les fleuves qui protègent la Hollande.

La défense du camp de Maulde, le siège d'An-

vers, la bataille de Nerwinde, lui fournirent l'occasion de mériter le grade d'officier-supérieur, et le commandement du génie aux sièges d'Ypres et de Nieuport. L'attaque du fort de l'Écluse, la prise de l'île de Cadzand, le siège de Nimègue, justifièrent sa promotion au grade de général. Son avancement avoit été rapide, comme les conquêtes auxquelles il avoit pris une noble part; et il n'avoit tenu qu'à lui d'occuper une place encore plus importante, car il venoit d'être nommé, en 1794, membre de l'une de ces commissions entre lesquelles on avoit réparti les attributions de tous les ministères; mais il avoit préféré à la direction centrale des travaux publics le périlleux honneur de diriger les travaux du génie aux armées.

Celle de Sambre-et-Meuse se trouvoit alors sous le commandement de l'un des illustres capitaines qui siègent dans cette enceinte. Le vainqueur de Fleurus méditoit le passage du Rhin en présence de l'ennemi. Le général du génie de l'armée du Nord fut chargé d'en préparer les moyens, et vint prendre part à cette brillante opération.

Il étoit dans sa destinée de ne pas échapper aux places difficiles. Chargé par *interim* du commandement en chef de l'armée qui occu-

poit la Hollande, il eut, pendant un an, à maintenir l'harmonie entre les troupes françaises et les troupes bataves, à concilier les besoins de l'armée avec les ménagements dus à une population brave et généreuse: c'étoit précisément dans cette position que devoient se manifester ses vertus naturelles. Sa fermeté lui garantissoit l'obéissance, en même temps que sa douceur lui concilioit l'attachement: une administration éclairée inspiroit la confiance aux peuples comme aux soldats; une justice impartiale tempéroit ce que la fermeté auroit pu avoir de sévère, et ôtoit à la bonté les apparences de la foiblesse; enfin un désintéressement, une simplicité de mœurs, dignes des temps antiques, relevoient ce beau caractère, et commandoient la vénération. En l'observant, on croyoit avoir retrouvé, au milieu de nos orages politiques, un de ces personnages dont Plutarque nous a transmis les portraits, et dont l'expression naïve sembleroit contraster avec les fonctions éminentes, si on ne savoit que c'est parce que la pensée des grands citoyens est uniquement occupée de la chose publique qu'ils dédaignent pour eux-mêmes toute espèce d'ostentation.

La sagesse et la fermeté du général Dejean

furent soumises à une nouvelle épreuve, dans ces temps difficiles. Nous étions alors en 1797, c'est-à-dire, à une époque où la France voyoit deux partis se disputer le pouvoir. L'armée d'Italie, dont les succès prodigieux assuroient l'influence, se déclara pour la faction à qui le coup d'État du 18 fructidor donna la victoire. Cette faction triomphante envoya par-tout, avec ordre de les publier, les proclamations venues d'au-delà des Alpes. Le général Dejean se refusa à les répandre dans l'armée du Nord. Son désintéressement civique lui disoit qu'un général ne doit jamais appeler les soldats qui lui sont confiés à délibérer sur les affaires publiques : mais sa prévoyance l'avertissoit assez qu'on encourt la disgrâce du parti-victorieux, quand on refuse d'applaudir à son triomphe. Il se vit réformé, et rentra dans la vie privée avec cette simplicité qu'il avoit su garder dans le commandement.

Les sollicitations de ses camarades, et non pas les siennes, le firent rétablir dans son grade, après un an d'inactivité.

L'année suivante, le gouvernement éprouva une nouvelle révolution, celle du 18 brumaire, et l'auteur des proclamations de l'armée d'Italie, se montra au-dessus des petitesses de l'esprit de

parti, en appelant au conseil-d'État le général qui avoit été disgracié pour avoir désapprouvé ces mêmes proclamations.

Une nouvelle armée se disposoit à franchir les Alpes; le général Dejean passa avec elle le Grand-Saint-Bernard, et fut nommé l'un des commissaires chargés de l'exécution de la convention de Marengo, qui nous rendit l'Italie.

La ville de Gênes étoit un des fruits les plus précieux de cette victoire; mais il ne s'agissoit pas seulement d'occuper cette place comme forteresse; il importoit sur-tout d'y organiser un gouvernement, et d'attacher la population à la France par une sage administration, qui leur fit entrevoir des intérêts communs. La sagesse et les vertus de M. Dejean le désignoient pour cette mission délicate. Il alla résider à Gênes, avec le titre de ministre extraordinaire, qui voleoit sous des formes diplomatiques l'autorité réelle dont il étoit revêtu: et tel est l'irrésistible ascendant des lumières, de la justice et de l'amérité, que, pendant près de deux ans, qu'il résida chez cette nation vive et amoureuse de sa liberté, il y obtint les mêmes succès qu'auprès des peuples graves et loyaux de la Hollande.

Cependant les conquêtes de la France avoient amené un tel développement de forces, et, par

suite de ce développement, une telle complication dans l'administration de toutes les choses de la guerre, que le gouvernement conçut la pensée de partager entre deux ministres les attributions de ce vaste département. C'étoit bien sans doute de quoi occuper un ministre que le recrutement, l'organisation, les mouvements d'une armée de huit cent mille hommes; mais il restoit à pourvoir à tous les besoins de cette armée. Quelques esprits, que l'expérience avoit avertis de la nécessité d'une impulsion unique et simultanée, s'effrayèrent de cette conception. Ils jugèrent la division impraticable. Ils prévirent des rivalités, le défaut d'ensemble, les retards, dans des mesures, qui exigent autant de diligence que de secret: et en effet, l'une des conditions du succès de cette innovation, étoit de trouver deux hommes indépendants l'un de l'autre, conciliants par caractère, au-dessus de toutes les prétentions, et ne rivalisant que de zèle pour le bien public.

Établir un ordre régulier, dans ce qui, de sa nature, est l'élément du désordre; développer une activité, une prévoyance qu'on ne trouvât jamais en défaut; concevoir un système, avec des plans de campagne, dont mille circonstances venoient modifier les opérations;

pourvoir en hommed'Etat à des consommations, qui, par leur immensité, avoient une si grande influence sur le commerce et sur l'agriculture; enfin appliquer une sage économie à l'emploi d'un budget de quatre ou cinq cents millions; telle fut la tâche qui se trouva imposée au général Dejean, lorsqu'il fut appelé au ministère de l'administration de la guerre, qu'il a occupé pendant huit ans.

Cette période embrasse deux conquêtes de l'Allemagne, celle de la Pologne et de l'Ilyrie, l'occupation de l'Italie, de l'Espagne, et du Portugal. Quels que puissent être les jugements que la postérité aura à prononcer sur ces diverses opérations, la voix publique a déjà rendu justice à la diligence, à la sagesse du Ministre qui y prit une si grande part. L'intégrité étoit chez lui une vertu naturelle, dont il n'auroit pas permis qu'on le louât: mais son exemple produisoit d'heureux fruits, et ceux qui n'en avoient pas besoin, se sentoient honorés d'avoir avec lui cette noble conformité. On lui a su gré de cet esprit de justice, qui absout quelquefois les rigueurs de l'administration, de cette vigilance qui tendoit sans cesse à diminuer les abus, de cet ordre qui alloit tous les jours se perfectionnant.

Qu'il soit permis de faire remarquer que c'est de ce département de la guerre, d'où la rapidité des mouvements sembloit exclure l'ordre et la régularité, que sortit, il y a près de trente ans, pendant le gouvernement orageux du directoire, le premier exemple de ces comptes détaillés, sincères, sans réticences, par lesquels les ministres s'honorent, en prouvant qu'ils ne craignent pas d'appeler les regards du public sur leur administration. Cet exemple fut donné par un homme, dont il doit être permis de rappeler ici le nom, puisqu'il s'est assis dans cette enceinte, par M. Petiet, l'un des prédecesseurs, et l'ami du général Dejean. Tous deux ont montré, et quelques uns de leurs successeurs aussi, que le département de la guerre peut présenter, quand on s'en fait un point d'honneur, des comptes aussi clairs, aussi simples, aussi faciles à vérifier que ceux de toute autre administration.

Il est de la nature de l'ordre de tendre sans cesse à améliorer les objets auxquels on l'applique, parcequ'il tend à les éclaircir. M. le comte Dejean fut un de ceux qui contribuèrent le plus à ces heureux progrès. Mais ce ne fut point là son seul mérite; il en eut un bien plus rare: il porta dans le conseil cette intégrité de

conscience qui sait dire la vérité. A des vues sages, à des conceptions lumineuses, il joignoit des sentiments élevés. La justesse et l'étendue de son esprit lui faisoient apercevoir de loin des conséquences qu'il ne dissimuloit pas. Il étoit du petit nombre des hommes qui ont des idées arrêtées sur les objets importants, et qui se sont tracé d'avance un plan de conduite pour n'en dévier jamais. Mais telle étoit la candeur, la modération de son caractère, et le désintéressement de toutes ses opinions, que de sa part la contradiction ne pouvoit déplaire. Il quitta le ministère comme il l'avoit reçu, sans se croire ni plus ni moins qu'il n'étoit auparavant; et le lendemain de sa démission, rien, ni dans sa contenance, ni dans l'accueil qu'il recevoit, n'aurroit pu faire soupçonner un ministre disgracié.

En effet, il ne l'étoit pas; on l'avoit déchargé d'un fardeau; mais il se voyoit à la tête du corps du génie, et peu de temps après il prit place dans le sénat.

On a dit que sa retraite avoit été motivée par l'insuffisance des mesures qu'il avoit prises pour la défense d'Anvers, lorsque les Anglais entrèrent dans l'Escaut, en 1809, à une époque où la presque totalité de nos forces étoit occupée au fond de l'Allemagne. La vérité est qu'il cou-

rut à Anvers aussitôt que cette place se trouva menacée, et qu'il jugea les projets des ennemis avec assez de justesse, pour annoncer leur retraite, pendant qu'on expédioit des ordres pour les repousser.

La sagesse du Roi honora dans M. le comte Dejean une vertu éprouvée, un caractère irréprochable. Sa Majesté daigna l'appeler à la chambre des Pairs. Peu de jours auparavant, il avoit été nommé gouverneur de l'école polytechnique. Cette jeunesse studieuse, qui fournit à la patrie tant d'hommes utiles et de savants distingués, a trouvé, pendant deux ans, dans ce digne chef, des soins paternels et de beaux exemples.

Tous les travaux dont on a voulu le charger, missions dans les départements, liquidations, direction des approvisionnements de la guerre, ont été pour lui de nouvelles occasions de manifester son noble dévouement. Il ne se souvenoit des places plus éminentes qu'il avoit occupées que pour employer utilement l'expérience qu'il y avoit acquise. Simple dans ses manières, modeste dans ses opinions, et en même temps inébranlable dans ses principes, il fut du petit nombre des hommes qui obtinrent justice de leur vivant, et qui jouirent constamment d'une

bienveillance universelle. Il a pris dans cette chambre une part assidue à vos délibérations, jusqu'au moment où l'altération trop rapide de sa santé l'a forcé de se retirer dans le sein de sa famille. C'est là qu'il a trouvé cette récompense qui lui étoit bien due, cette consolation promise aux pères, qui, après avoir fait le bonheur de nombreux enfants, leur laissent un beau modèle et un nom justement honoré. Tout ce qui peut adoucir le regret de quitter des objets si chers l'a environné dans sa longue maladie; une épouse, qui avoit embellî vingt ans de sa vie, et qui fut toujours l'exemple de son sexe; deux générations, l'orgueil et la consolation de sa vieillesse, se pressant autoirr de lui; un fils enfin que ses services militaires ont déjà placé au rang de nos généraux les plus distingués, qui, dans le malheur, n'a vu qu'une occasion de se livrer avec ardeur à l'étude des sciences, et qui, dans l'avantage d'hériter d'un nom déjà si recommandable, ne voit qu'une noble dette envers le prince et envers la patrie.

